



Association de médiation animale

Comment parrainer un de nos animaux

- Choisissez votre filleul en visitant notre site internet www.l-ama.ch.
- Remplissez un bulletin de versement postal rouge en indiquant bien votre adresse, le nom de l'animal choisi comme filleul et le nom du parrain (de la marraine) dans le champ « motif versement ». Veuillez effectuer le versement (montant minimum de CHF 50.-) sur le compte postal n° 12-391259-7, versement pour : Association de Médiation Animale (AMA), 2300 La Cibourg.

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
Association de Médiation Animale (AMA) 2300 La Cibourg	Association de Médiation Animale (AMA) 2300 La Cibourg	Parrainage pour Machu Marraine : Linda Frei	
CHF 150.00	CHF 150.00	Jean-Claude Frei Chemin des Oiseaux 2 1162 St-Prex	
	105		

- Dès réception de votre paiement, vous recevez une attestation avec la photo de votre filleul et un bon pour une visite chez nous.
- Si vous avez une demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter.

AMA - 2336 Les Bois - 078 744 64 54 - info@l-ama.ch

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE SOUTIEN !